



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE

Immeuble Le Palatin

3 cours du Triangle

CS 80039

92939 Paris La Défense Cedex

France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66

Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29

Site Internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste Orange

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Association Amitié La Poste Orange
82 bis, rue Blomet - 75015 Paris
Ce rapport contient 12 pages
Référence : NB/CL

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

Société par actions simplifiée
Inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse,
constitué de cabinets indépendants adhérents de
société française membre du réseau KPMG



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE

Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France
Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Amitié La Poste Orange

Siège social : 82 bis, rue Blomet - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amitié La Poste Orange, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

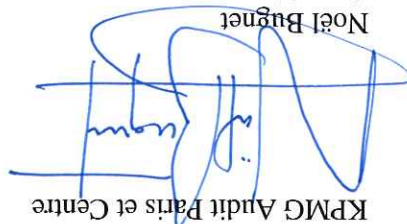
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 4 mai 2015

KPMG Audit Paris et Centre
Noël Bugnet
Associé



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014

AMITIE LA POSTE ORANGE
82 bis rue Blomet
75015 Paris



AMITIE LA POSTE ORANGE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF en Euro	31/12/14		31/12/13	
	Brut	prov	Net	Net
ACTIF immobilisé				
Immos corporelles	221 155	174 857	46 298	18 747
Autres immos financières	24 501	0	24 501	0
Fonds propres				
Réserves statutaires	18 747		18 747	18 747
Résultat	94 861		94 861	94 861
Fonds dédiés	360 250		360 250	360 250
Subventions d'investissement	8 117		8 117	8 117
Provisions pour risques et charges	4 388		4 388	4 388
Total 1	245 656	174 857	20 637	1 640 719
Actif circulant				
Avances et acomptes	6 500		6 500	0
Créances et comptes rati.	82 156		82 156	98 131
VMP	1 449 577		1 449 577	66 723
Disponibilités	305 326		305 326	75 930
Total 2	1 843 560	0	1 746 271	146 934
Charges constatées d'av.	1 200		1 200	1 023
Total 3	1 200	0	20 745	0
Total ACTIF	2 090 416	174 857	1 915 559	1 787 653
PASSIF en Euro	31/12/14		31/12/13	
CHARGES : mises à disposition gratuites de	652.955		652.955	
PRODUITS : prestations en nature La Poste	677.141		677.141	
Total 3	1 915 559		1 787 653	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

2014	652.955	CHARGES : mises à disposition gratuites de
2013	677.141	PRODUITS : prestations en nature La Poste
	677.141	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

AMITIE LA POSTE ORANGE

		biens et services
--	--	-------------------

COMPTE DE RESULTAT EN EURO		
	2014	2013
Subventions d'exploitation	1 410 436	1 339 908
Cotisations	12 352	13 575
Autres produits	23 802	6 269
Fonds dédiés utilisés	47 864	36 504
I - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 494 454	1 396 256
Achats d'approvisionnements	31 371	2 486
Autres charges externes	692 931	697 948
Impôts, taxes et versements assimilés	32 180	37 658
Rémunérations du personnel	409 629	353 977
Charges sociales	175 548	155 962
Dotations aux amortissements et aux provisions	16 435	10 435
Autres charges	1 234	1 986
II - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 359 327	1 250 862
A- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	135 127	145 394
Produits financiers	9 684	1 284
III - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 684	1 284
Charges financières		
IV - TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	0
B- RESULTAT FINANCIER	9 684	1 284
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (A-B)	144 812	146 678
Produits exceptionnels (a)	18 217	11 954
Charges exceptionnelles	968	2 531
C- RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 249	9 423
VI- SOLDE INTERMEDIAIRE (III + IV + V)	162 060	156 101
VII - Engagements à réaliser sur ressources affectées	67 200	14 620
RESULTAT (VI - VII)	94 860	141 481
(a) dont quote-part de subvention d'investissement	6 476	7 496

AMITIE LA POSTE ORANGE

82 bis rue Blomet

75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Avant répartition, l'exercice clos le 31 décembre 2014 dégage un bénéfice de 94.861 €. Le total du bilan est de 1.915.560 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total des produits de 1.474.491 € et des charges pour un montant de 1.379.631 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.

En 2014, **Le Groupe La Poste** a versé une subvention de fonctionnement de 913.000 € dont 10.000 € de subvention exceptionnelle et une nouvelle Aide Financière de Substitution de 45.000 € pour le départ en retraite d'un agent mis à disposition et une de 15.000€ pour les locaux.

Les autres éléments de la convention n'ont pas subi de modification particulière, à savoir :

- les salaires et charges sociales de 9 emplois repères mis à disposition, les valorisations des Autorisations Spéciales d'Absence accordées aux militants bénévoles et celles des locaux mis à disposition de l'association ont été portés en hors bilan en « engagements reçus » et en compte de résultat en « évaluation des contributions en nature » pour un montant total de 652.955 €. Ce montant se répartit comme suit :

✓ Salaires et charges sociales des agents AMDIS.....	469.009 €
✓ Autorisations Spéciales d'Absence.....	95 200 €
✓ Locaux mis à disposition.....	88.746 €.

En 2014, **Orange** a versé une subvention exceptionnelle de 36.785 € pour le déménagement dans les nouveaux locaux et la subvention de fonctionnement a été portée à 320.000 € soit une hausse de 1.27 %.

Les autres éléments de la convention n'ont pas subi de modification particulière, à savoir :

- Les salaires et charges des 2 agents entièrement subventionnés ont été portés en « produits d'exploitation » pour 116.800 € et la refacturation pour 112.144 € en « autres achats et charges externes ».

- Une avance fournisseur pour la réservation de l'assemblée générale,
- Des avances de frais accordées aux Responsables départementaux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et correspondent à :

- Créances

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, du montant de la différence.

- Immobilisations financières

➤ Bâtiments	10 %
➤ Agencements	10 %
➤ Matériel de transport	20 %
➤ Matériel de bureau	20 %
➤ Matériel informatique	entre 20 et 33 %
➤ Mobilier de bureau	entre 10 et 20 %
➤ Matériel d'animation	20 %

Celles-ci se ventilent ainsi :

Les immobilisations sont valorisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire dont le taux est déterminé en fonction de leur durée d'utilisation.

- Immobilisations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

I - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- Les loyers des 3 locaux mis à disposition par Orange ont été comptabilisés en produits d'exploitation pour 7.200 € et en charges externes pour la somme de 4.328 €.

Des produits à recevoir comprenant essentiellement le solde de la subvention 2013 ORANGE.

• Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées au coût historique et les cessions sont enregistrées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur globale d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2014 s'élève à 1 449 577,47 € soit une plus-value latente de 83.895,01 €.

• Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux sommes disponibles à La Banque Postale (221.802,12 €) et à la CNE (83.311,71 €). Les intérêts perçus sur la CNE au titre de l'exercice 2014 sont de 943,80 €.

• Fonds propres

Les fonds propres représentent :

- les réserves dont dispose l'association 1 272.697 €
- les subventions d'investissement qui ont financé pour partie les immobilisations. Elles font l'objet d'un amortissement selon la même durée que les immobilisations qu'elles ont servi à financer.
- les fonds spécifiquement dédiés à la réalisation de projets 360.250 €

• Provision des indemnités de départ à la retraite

Les engagements ont été provisionnés et s'élèvent au 31 décembre 2014 à 4.388 €. Ce montant, qui tient compte des charges sociales, a été calculé en tenant compte :

- du départ volontaire du salarié à 67 ans
- de la convention collective des acteurs du lien social et familial
- d'un correctif relatif à l'ancienneté
- des coefficients de taux de mortalité
- d'un correctif relatif du turnover du personnel
- d'un taux d'actualisation financier de 1,8 % »

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Les charges sont donc comptabilisées toutes taxes comprises.

En 2014, l'effectif de l'association est composé de 9 agents mis à disposition par le Groupe La Poste, 2 Agents mis à disposition par Orange, 12.50 salariés et d'une centaine de militants bénévoles des deux entreprises.

III - AUTRES INFORMATIONS

• Produits à recevoir d'exploitation.....	59.014 €
• Charges constatées d'avance d'exploitation.....	1.200 €
• Charges à payer.....	175 247 €
➤ Dettes fournisseurs d'exploitation	98.131 €
➤ Dettes fiscales et sociales	66.723 €
➤ Charges à payer	10.393 €
• Subvention d'exploitation La Poste.....	913.000 €
➤ Subvention de fonctionnement	843.000 €
➤ Subvention d'exceptionnelle	70.000 €
• Subvention d'exploitation Orange.....	320.000 €
➤ Subvention de fonctionnement	283.215 €
➤ Subvention exceptionnelle aide déménagement	36785 €
➤ Valorisation de 2 agents mis à disposition	116.800 €
➤ Valorisation de 3 locaux mis à disposition	7.200 €
• Autres charges externes	692.931 €
dont	
➤ Honoraires	47.117 €
➤ Personnel mis à disposition par Orange	112.144 €
➤ Locaux mis à disposition par Orange	4.328 €
➤ Locations véhicules	56.038 €
➤ Locations immobilières	122.817 €

IV - TABLEAUX ANNEXES

Immobilisations

Net			18 748		46 298
Amortissements			189 283	12 047	174 857
Brut			208 031	39 597	221 155
Intitulé	Intitulé	Entrées	au 01/01/2014	Sorties	au 31/12/2014
	Valeur brute				Valeur brute

Subventions d'équipement

Net			14 593		8 117
Amortissements			126 887	6 476	133 363
Brut			141 480	-	141 480
Intitulé	Intitulé	Entrées	au 01/01/2014	Sorties	au 31/12/2014
	Valeur brute				Valeur brute